



# FÊTE DU VIEUX MARCHÉ DE ST-DENIS

129 Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu, Québec J0H 1K0

[exposant.vieuxmarche@gmail.com](mailto:exposant.vieuxmarche@gmail.com)

[www.feteduvieuxmarchestdenis.com](http://www.feteduvieuxmarchestdenis.com)

Réservé à l'usage de la Fête du vieux marché

## Formulaire d'inscription 8 et 9 août 2026

**Date limite d'inscription: 1er avril 2026 Réponse: 15 avril 2026**

INFORMATIONS SUR L'ARTISAN	
Nom complet	Cochez : <input type="checkbox"/> Nouvel artisan <input type="checkbox"/> Ancien artisan
Adresse	No Appartement
Ville	Code Postal
Téléphone	Cellulaire:
Courriel	

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE ET LES PRODUITS EXPOSÉS
Nom de l'entreprise
Site web
Description de vos produits
<b>Veillez svp joindre au minimum 3 photos de vos produits (obligatoire)</b> <b>Seuls les produits de création artisanale québécoise sont acceptés.</b>

INFORMATION SUR LE KIOSQUE	
Apportez-vous un abri ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	<b>Note: - Maximum permis pour l'abri : 10 pieds X 10 pieds</b> <b>- Aucun abri n'est fourni par l'événement.</b>
<b>ÉLECTRICITÉ: Réservé au kiosque en alimentation et boisson réfrigérée. Svp nommez vos appareils électriques. SUPPLÉMENT DE 30.00\$</b>	
Y aurait-il dégustation à votre kiosque ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Est-ce que vous manipulez des aliments avec vos mains ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
J'ai un permis MAPAQ valide <input type="checkbox"/> Svp. joindre une copie de votre permis	
J'ai un permis RACJ pour la vente ou la consommation de produits alcoolisés <input type="checkbox"/> Svp. joindre une copie de votre permis	

TARIFS			
KIOSQUE (obligatoire)	ÉLECTRICITÉ (facultatif)	TABLE (facultatif)	TOTAL
KIOSQUE: 250\$ (10' X 10') taxes incluses <input type="checkbox"/> 1 kiosque = 250,00\$ <input type="checkbox"/> 2 kiosques = 500,00\$	Alimentation et boissons seulement  30,00 \$	1ere table = 8 pieds, autres 6 pieds <input type="checkbox"/> 1 table = 20,00\$ <input type="checkbox"/> 2 tables = 40,00\$ <input type="checkbox"/> 3 tables = 60,00\$ <input type="checkbox"/> 4 tables = 80,00\$	<b>KIOSQUE + ÉLECTRICITÉ + TABLE</b>
TOTAL KIOSQUE: (2 jours) <input type="text"/>	TOTAL ÉLECTRICITÉ: (2 jours) <input type="text"/>	TOTAL TABLE: (2 jours) <input type="text"/>	<input type="text"/>

**Paiement: Si votre inscription est retenue, vous recevrez les informations de paiement par courriel.**



## FÊTE DU VIEUX MARCHÉ DE ST-DENIS

129 Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu, Québec J0H 1K0

[exposant.vieuxmarche@gmail.com](mailto:exposant.vieuxmarche@gmail.com)

[www.feteduvieuxmarchestdenis.com](http://www.feteduvieuxmarchestdenis.com)

Réservé à l'usage de la Fête du vieux marché

### PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement.

Autorisez-vous la Fête du Vieux Marché de St-Denis Inc. à divulguer votre

**adresse courriel** sur son site internet et ses outils de promotion ?

OUI  NON

Autorisez-vous la Fête du Vieux Marché de St-Denis Inc. à divulguer votre

**numéro de téléphone** sur son site internet et ses outils de promotion ?

OUI  NON

### CONDITIONS DE LOCATION

Cochez:

1- La Fête du Vieux Marché de St-Denis inc. n'est pas responsable des bris, pertes ou vols pouvant survenir sur le site et ce pour toute la durée de l'événement.

2- L'artisan s'engage à vendre uniquement les produits décrits sur son formulaire d'inscription.

3- L'artisan s'engage à être présent le samedi ainsi que le dimanche des festivités.

4- L'artisan s'engage à respecter les heures d'arrivée et de départ qui lui seront fournies afin d'assurer le bon déroulement des activités.

5- L'artisan s'engage à libérer son kiosque à la fin de chacune des journées d'exposition, afin de rendre les lieux sécuritaires, propres et accessibles.

6- L'artisan a pris conscience qu'une fois le chèque encaissé, aucun remboursement ne sera effectué et ce, en aucun cas.

7- La Fête du Vieux Marché de Saint-Denis inc. se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute inscription selon les produits offerts et la disponibilité des kiosques.

8- L'artisan s'engage à se costumer durant toute la durée de l'exposition.

9- L'artisan s'engage à offrir uniquement des créations artisanales et québécoises.

10- Il est interdit de fumer à l'intérieur et près des kiosques.

11- L'artisan s'engage à respecter les bénévoles et organisateurs.

### AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES, D'ENREGISTREMENTS AUDIO, VIDÉO OU DE PRODUCTIONS

Dans un objectif d'information, de promotion ou de partage, la Fête du Vieux Marché de St-Denis peut utiliser des photographies et des enregistrements audio et vidéo ou des productions. Elles peuvent être placées dans diverses publications internes ou externes ou sur internet. Les productions et photographies peuvent également être reprises par les médias. Aucun caractère lucratif n'y est associé.

Type d'utilisation:

1- Publication de photographies, enregistrements audio et vidéo ou productions dans les médias d'information.

2- Publication sur le site internet de la Fête du Vieux Marché ([www.vieuxmarchestdenis.com](http://www.vieuxmarchestdenis.com)) ou sur des sites de partage (Facebook, You Tube, etc)

3- Publication de photographies à des fins publicitaires et dans des documents à diffusion publique, tels que les dépliants ou bulletins d'information et les outils de promotion.

### AUTORISATION OU REFUS

Cochez :

J'AUTORISE:

que moi, mon équipe ou mon kiosque soit photographiés ou enregistrés (audio et vidéo) dans le cadre de toutes ses activités afin que la Fête du Vieux Marché de St-Denis puisse diffuser ces documents selon les types d'utilisation décrite ci-dessus.

JE REFUSE:

que ces photographies ou enregistrements soient diffusés.



## FÊTE DU VIEUX MARCHÉ DE ST-DENIS

129 Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu, Québec J0H 1K0

[exposant.vieuxmarche@gmail.com](mailto:exposant.vieuxmarche@gmail.com)

[www.feteduvieuxmarchestdenis.com](http://www.feteduvieuxmarchestdenis.com)

Réservé à l'usage de la Fête du vieux marché

### DÉCLARATION & SIGNATURE

Cochez :

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location et m'engage à les respecter.

Je reconnais être informé que le non-respect de mon engagement envers les conditions de location entrainera le refus de mon inscription ultérieure.

Je déclare avoir lu et compris l'information ainsi que les modalités d'inscription.

Je renonce à toute forme de rémunération ainsi qu'à tout recours ou poursuite de quelque nature que ce soit contre la Fête du Vieux Marché de St-Denis inc. et ses bénévoles.

Signature

Date :

### RAPPEL DES PIÈCES JOINTES

Cochez :

J'ai fait parvenir 3 photos de mes produits (obligatoire afin que votre dossier soit complet)

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

### COMMENTAIRES



## FÊTE DU VIEUX MARCHÉ DE ST-DENIS

129 Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu, Québec J0H 1K0

[exposant.vieuxmarche@gmail.com](mailto:exposant.vieuxmarche@gmail.com)

[www.feteduvieuxmarchestdenis.com](http://www.feteduvieuxmarchestdenis.com)

Réservé à l'usage de la Fête du vieux marché

### Modalités d'inscription 2026

#### ➤ Remplissez le formulaire et faites le parvenir par:

⇒ NOUVELLE ADRESSE ➤ Courriel: [exposant.vieuxmarche@gmail.com](mailto:exposant.vieuxmarche@gmail.com)

⇒ Poste: 129 Yamaska, St-Denis-sur-Richelieu, Qc J0H 1K0

#### ➤ Seulement 90 places disponibles.

**Date limite d'inscription: 1er avril 2026**

**Date de réponse: 15 avril 2026**

Les choix sont faits selon certains critères, dont l'originalité, la diversité etc. Noter que la sélection **ne se fait pas** sur la base de l'ancienneté, ceci afin de donner la chance à d'autres artisans, mais aussi pour s'assurer de la diversité. Une inscription incomplète sera rejetée et réévaluée lorsqu'elle sera reçue complète.

#### PAIEMENT

Votre paiement sera exigé dès que vous aurez reçu votre lettre d'acceptation. Les informations de paiement seront jointes à votre lettre et vous aurez jusqu'à la date indiquée sur votre facture pour l'effectuer. Pour la bonne gestion, il est important de respecter la date de paiement.

#### PRODUITS ADMISSIBLES

Afin de promouvoir les produits locaux, les produits doivent être faits au Québec. Seuls les produits énumérés sur votre formulaire d'inscription et acceptés par le comité de sélection, pourront être présentés lors de l'événement.

#### KIOSQUES

➤ Heures d'ouverture: Samedi 9h30 à 18h00 Dimanche: 9h30 à 17h00

➤ Nous n'offrons aucune location d'abri, toutefois, vous pouvez apporter le vôtre. Il ne doit pas excéder 10' X 10', puisqu'il vous sera impossible de l'installer.

➤ Il vous est possible de louer un abri d'une compagnie de votre choix, vous devez au préalable obtenir l'autorisation du responsable des artisans en écrivant à l'adresse: [exposant.vieuxmarche@gmail.com](mailto:exposant.vieuxmarche@gmail.com)

➤ Il est possible de laisser votre abri dans le parc à la fin de la journée et ce, seulement pour les kiosques qui sont situés à l'intérieur du Parc des Patriotes. Les kiosques situés dans la rue, doivent être démontés chaque soir. Par mesure de sécurité, nous vous demandons de vider votre kiosque chaque soir. Nous ne sommes pas responsables de vols ou des dommages causés à vos installations et à vos produits, même si nous avons des gardiens de sécurité en tout temps.

#### PORT DU COSTUME

Afin de créer une ambiance typique des marchés d'époque, tous les artisans et accompagnateurs qui occupent un kiosque doivent être costumés. Cette coutume est une caractéristique importante de notre événement et ce, pour le bon plaisir des visiteurs qui sont inévitablement charmés.

#### CRIÉE DES ÂMES

Chaque année, nous demandons une contribution aux artisans afin de donner lieu à la Criée pour les âmes. Sous forme d'encan, cette vente aux enchères permet d'amasser des sommes que nous remettons aux organismes locaux qui nous offrent leur aide dans l'organisation de cet événement.